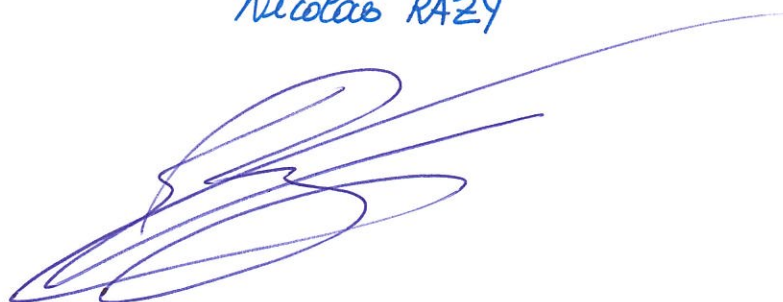


Comptes annuels et annexes

AIRBUS CYBERSECURITY SAS

31/12/2022

*Certifié conforme pour le Président
Nicolas RAZY*



PRESENTATION DES COMPTES

I. BILAN AU 31/12/2022 (En €)

Actif :

Rubriques	Notes	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé	I	AA		0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(1)				
Frais d'établissement		AB	0	0	0
Frais de développement		CX	0	0	0
Concessions,brevets,droits similaires		AF	74 925	0	128 965
Fonds commercial (1)		AH	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles		AJ	0	0	0
Avances,acomptes immob. Incorporelles		AL	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(1)				
Terrains		AN	0	0	0
Constructions		AP	0	0	0
Installations techniq., matériel, outillage		AR	13 642	3 419	357 779
Autres immobilisations corporelles		AT	1 312 052	532 843	863 461
Immobilisations en cours		AV	102 627	102 627	169 526
Avances et acomptes		AX	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	(1)				
Participations par mise en équivalence		CS	0	0	0
Autres participations		CU	46 964 141	46 964 141	42 883 175
Créances rattachées à participations		BB	0	0	0
Autres titres immobilisés		BD	0	0	0
Prêts		BF	0	0	0
Autres immobilisations financières		BH	0	0	0
TOTAL II	BJ	48 467 388	BK	864 357	47 603 031
STOCKS ET EN-COURS	(2)				
Matières premières, approvisionnements		BL	0	0	0
En-cours de production de biens		BN	0	0	0
En-cours de production de services		BP	0	0	0
Produits intermédiaires et finis		BR	483 759	0	1 151 839
Marchandises		BT	0	0	0
Avances,acomptes versés/commandes		BV	90 810	0	90 810
CREANCES	(3) et (4)				
Créances clients & cptes rattachés (3)		BX	32 864 163	0	32 864 163
Autres créances (3)		BZ	3 698 321	0	3 698 321
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	0	0	0
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement		CD	0	0	0
Disponibilités		CF	0	0	0
COMPTES DE REGULARISATION	(5)				
Charges constatées d'avance (3)		CH	0	0	806 857
TOTAL III	CJ	37 137 053	CK	0	37 137 053
Frais émission d'emprunts à étaler	IV	CW	0	0	0
Primes remboursés des obligations	V	CM	0	0	0
Ecarts de conversion actif	VI	CN	0	0	0
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	85 604 440	1A	864 357	84 740 083
Renvois:(1) droit bail		(2)Part -1an immo.fin.	CP	0	(3) Part à +1 an [CR]
N-1		N-1		N-1	71 931
Clause réserv. propr.					89 987
Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Passif :

Rubriques	Notes	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES	(6)		
Capital social ou individuel (1) (dont versé : 16 810 838)	DA	16 810 838	16 810 838
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	3 232 947	3 232 947
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)	DC		0
Réserve légale (3)	DD		0
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		0
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours B1)	DF		0
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. EJ)	DG		0
Report à nouveau	DH	-11 526 608	-11 805 364
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 097 669	278 756
Subventions d'investissements	DJ	0	0
Provisions réglementées	DK	119 643	249 505
TOTAL I	DL	10 734 490	8 766 682
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM	0	0
Avances conditionnées	DN	0	0
TOTAL II	DO	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(7)		
Provisions pour risques	DP	255 368	565 513
Provisions pour charges	DQ	1 734 670	2 833 352
TOTAL III	DR	1 990 038	3 398 865
DETTES (4)	(3) et (4)		
Emprunts obligataires convertibles	DS	0	0
Autres emprunts obligataires	DT	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 576	1 304
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs EI)	DV	25 674 359	18 840 816
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	16 199 697	15 846 480
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 676 852	14 821 537
Dettes fiscales et sociales	DY	7 147 560	11 682 338
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	0	0
Autres dettes	EA	7 659 479	8 136 581
COMPTES DE REGULARISATION	(5)		
Produits constatés d'avance (4)	EB	6 563 873	12 238 006
TOTAL IV	EC	71 931 397	81 567 060
Ecart de conversion passif	V ED	84 159	0
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	84 740 083	93 732 607

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an EG 71 931 397 81 567 060

Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont - Ecart de réévaluation libre	1D		
- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EG	71 931 397	81 567 060
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP	EH		0
Dettes à plus d'un an	(balo)		
Dettes à moins d'un an	(balo)		

I. ANNEXES

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1. Général

L'année 2022 a vu l'aboutissement du projet CEREAN qui a conduit à la cession des activités services de la société, cette cession a permis à la société de se recentrer sur ses activités d'expertise aux profits des acteurs défense et institutionnels soit directement soit par l'intermédiaire de sa maison mère dans le cadre de programmes majeurs spatiaux et de défense.

La société en se concentrant sur son périmètre 'programme' a réussi à améliorer significativement son chiffre d'affaires et ses prises de commandes par rapport à l'an dernier, démontrant une forte dynamique commerciale sur la partie d'activité conservée dans son périmètre.

Concernant ses effectifs et afin de compenser le turnover de son personnel, la société a poursuivi une politique de recrutement active et ciblée, tant sur le site de Rennes, en lien avec Pôle d'Excellence Cyber en région Bretagne, que sur Toulouse et en région parisienne avec les nouveaux sites d'Issy-les-Moulineaux et de la Défense se rapprochant ainsi de l'ANSSI et des acteurs clefs en cyber sécurité.

2. Apport d'activité

Dans le cadre de la réorganisation du groupe Airbus de ses activités de services de cybersécurité en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, la Société a, aux termes d'un traité d'apport partiel d'actifs conclu le 9 mai 2022 et avec effet au 1er juillet 2022, fait l'apport de sa branche complète et autonome d'activité de services de cybersécurité exploitée sur ses sites d'Elancourt, de Toulouse, de Rennes et d'Issy-les-Moulineaux à la société Airbus Protect.

Airbus Protect est une société par action simplifiée faisant partie du groupe Airbus, dont le siège social est situé 37 avenue de l'Escadrille Normandie-Niémém, 31700 Blagnac, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 332 252 980 RCS Toulouse (l'« Apport »).

En contrepartie de l'Apport, la société Airbus Protect (anciennement dénommée APSYS) a émis au profit de la Société 4.021 actions nouvelles au titre d'une augmentation de capital d'un montant total de 67.769,66 euros. L'Apport a été définitivement approuvé par décisions de l'associée unique en date du 20 juin 2022 et a été réalisé entièrement le 1er juillet 2022 à minuit.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MISE EN ŒUVRE

Les comptes présentés dans ce document sont établis au 31 Décembre 2022. La période s'étend du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du Code du Commerce et du Plan Comptable Général Français (Règlement ANC 2018-1 du 10 avril 2018, modifiant le Règlement ANC 2014-3 du 5 juin 2014), sans modification des méthodes d'évaluation et comptabilisation autres que celles décrites si nécessaire au paragraphe sur les changements de méthodes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Lors de l'établissement des états financiers, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants des actifs et passifs, sur les notes sur des actifs et passifs éventuels tels que présentés à la date de clôture, ainsi que sur les produits et charges. La Direction revoit régulièrement ces estimations, contrat par contrat, sur la base des informations dont elle dispose. Le total des produits et charges estimés au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation de la direction des avantages et obligations futurs attendus

pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses, comprennent le chiffre d'affaires et la marge comptabilisée au titre des contrats à long terme, les provisions pour risques et charges et la dépréciation des actifs immobilisés. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés d'Airbus Group SE. A ce titre, elle ne publie pas de comptes consolidés propres.

Informations relatives à la société consolidante :

Airbus SE

Mendelweg 30, 2333 CS

Leiden, Pays-Bas

Siège social (statutaire zetel) : Amsterdam

La société est immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel en Fabrieken voor Amsterdam) sous le n° 24288945.

a. Immobilisations incorporelles et corporelles :

La société applique depuis le 1er janvier 2005 les règlements :

- CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même.

Les frais de recherche et développement, dans la mesure où ils ne sont ni financés par des concours extérieurs, ni engagés dans le cadre de contrats de vente, sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Aucune dépense de recherche et développement ne figure en immobilisations incorporelles.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations, selon les durées d'utilisation (2 ans à 20 ans).

En 2022, les règles et durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Règles d'amortissement pratiquées			
Natures	Comptes	Modes	Durées (en)
Licences et concessions	205000	L	10
Logiciels et autres immob.incorporelles	205600 à 208XX	L	3
Agts terrains	212500	L	10
Constr. S.-sol propres	213100	L	20
Batiment et Const .Industr.	213110	L	20
Batiment et Const .Légères	213120	L	6 Ans /8 Mois
Agts Constr. S.-sol propres	213500	L	10
Inst.Fixes de Construction	213510	L	10
Constr. S.-sol autri	214100	L	20
Inst. Tech. / Mat et Outillage	215000	L	3
Inst.complexes spécialisées	215110	L	10
Matériels industriels	215410	L	80 mois
Matériels de précisions	215420	L	80 mois
Outils industriels	215510	L	3
AAI Techn.Matériels Indust.	215710	L	10
Agts Constr. S.-sol autri	218100	L	10
Inst.générales agence amén.	218110	L	10
Matériel de transport	218210	L	4
Matériel de bureau	218310	L	80 mois
Matériel informatique	218320	L	4
Mobilier de bureau	218400	L	80 mois
Mobiliers et matériel cantine	218410	L	8
Matériel médical	218420	L	80 mois
Mobilier de démonstration	218430	L	8

b. Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des dépréciations sont constituées à raison des moins-values latentes. Ces dépréciations sont évaluées par rapport à la quote-part de situation nette de la filiale lorsqu'il n'y a aucun élément prévisionnel de résultat. Dans le cas de données prévisionnelles de résultats futurs, une valorisation actualisée des flux futurs estimés est comparée avec le coût d'achat ou investi.

c. Stocks et en-cours

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au prix standard, sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance.

Les stocks en "excès" : pour des raisons commerciales et concernant un fournisseur particulier (fournisseur quasi-unique de la société), AIRBUS CYBERSECURITY SAS achète le matériel en "excès" de ce fournisseur, par rapport au plan de charges défini. Ce matériel est ensuite systématiquement déprécié à 100%.

Les stocks (dont le matériel) sont considérés comme obsolètes lorsque le matériel est non utilisé depuis plus de 6 mois et sont alors dépréciés à 100%.

Les stocks last buy: il s'agit des derniers achats de composants avant l'arrêt de la fabrication par un fournisseur. Ces stocks de last buy sont dépréciés à 100% lorsque le composant est identifié comme obsolète, et lorsque les composants sont considérés comme en excès par rapport aux besoins futurs de production.

Les stocks de composants sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Les frais généraux (commerciaux, administratifs et financiers) sont directement constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

d. Créances clients

Les créances clients comprennent les créances exigibles et les montants reconnus en chiffre d'affaires mais non encore facturés.

e. Opérations en devises

A l'exception des transactions décrites dans les paragraphes précédents, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties au bilan sur la base du cours de change en vigueur à la clôture.

Les écarts de conversion actif ou passif alors constatés sont portés au bilan dans les postes « écarts de conversion actif » ou « écarts de conversion passif » selon le cas. Les écarts de change défavorables sur opérations en devises (pertes latentes) font l'objet de provisions pour risques dotées pour leur totalité au cours de l'exercice de la constatation de l'écart.

f. Provisions pour risques et charges

Provisions pour garanties données aux clients

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

Provisions pour pertes latentes

Cf. 2.8 Modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge des contrats.

Provisions pour autres risques et charges

Il s'agit principalement de provisions sur contrats pour lesquels des risques de pénalités de retard, pénalités techniques (de consommation, de rendement, etc...) et autres risques de toute nature apparaissent, et qui peuvent être imputés contractuellement à la Société. Ces provisions sont constituées et utilisées (ou reprises) au fur et à mesure de la constatation ou de la disparition des risques du contrat, et au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive, (ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées).

Provisions pour engagements de retraite et médailles du travail

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise, le versement d'une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées. Au cours de leur carrière, ces mêmes salariés peuvent avoir droit, lors de la remise de médailles du travail, à des gratifications exceptionnelles pouvant être également déterminées en fonction du nombre d'années de service. Ces deux types d'obligations se définissent comme des régimes à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, s'engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de ses engagements, ainsi que le coût des services correspondant, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation nécessite l'utilisation de différentes hypothèses actuarielles, notamment taux de rotation du personnel, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires. La charge de l'exercice correspond au coût des services rendus pendant la période, à l'actualisation des engagements et à la totalité de la variation des engagements résultant du changement d'hypothèses actuarielles. Cette charge est enregistrée en résultat d'exploitation.

La provision inscrite au bilan correspond à la totalité des engagements sans aucun différé d'enregistrement au titre des changements d'hypothèses actuarielles. Ce traitement est en ligne avec les méthodes du groupe Airbus, et permet de ne pas générer d'écart au bilan entre la contribution aux comptes IFRS communiqués au groupe pour la préparation de ses comptes consolidés et les comptes de la société en normes comptables françaises.

g. Trésorerie

Une convention a été signée en 2002 entre AIRBUS CYBERSECURITY SAS et Airbus Group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

La société Airbus CYBERSECURITY SAS bénéficie de la liquidité du groupe Airbus au travers de cette convention et peut compter sur le support financier de la société Airbus pour les 12 prochains mois.

A la lumière de ces éléments, les comptes 2022 ont été préparés et finalisés selon l'hypothèse que la continuité d'exploitation est assurée.

h. Chiffre d'affaires et appréhension du résultat

Le chiffre d'affaires est enregistré soit lors de la livraison des produits soit lors de la réalisation des prestations de services conformément aux conditions contractuelles.

CONTRATS A LONG TERME

Le chiffre d'affaires est enregistré en fonction de l'avancement des coûts et de la marge à terminaison prévisionnelle du contrat.

Les coûts encourus sont liés à l'exécution du contrat (heures valorisées, achats ...)

Une correction de résultat sera effectuée dans la situation ci-dessous :

- Lorsqu'une perte à terminaison est identifiée, alors une provision pour perte à terminaison est constituée pour la partie de la perte relative aux exercices futurs.

i. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement financés sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation en même temps que leurs contreparties sont enregistrées en chiffre d'affaires ou en autres produits en fonction du pourcentage d'avancement du contrat. Les frais de recherche et de développement autofinancés par AIRBUS CYBERSECURITY SAS sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation.

3. NOTES SUR LES COMPTES

a. Notes sur le bilan

Note 1

Immobilisations- Valeurs brutes (K€)

		31/12/2021	Augmentation		Diminution		31/12/2022
			Consécutives à une réévaluation / résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement de poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence	
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations int	TOTAL II	427	0	0	0	-352	75
Terrain		0	0	0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements con	0	0	0	0	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		2 613	0	0	0	-2 599	14
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	217	0	0	2	-16	204
	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 109	0	0	253	-1 253	1 108
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		170	0	188	-255	0	103
Avances et acomptes		0	0	0	0	0	0
	TOTAL III	5 108	0	188	0	-3 868	1 428
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0
Autres participations		42 883	0	4 081	0	0	46 964
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0	0	0	0
	TOTAL IV	42 883	0	4 081	0	0	46 964
	TOTAL GENERAL	48 418	0	4 269	0	-4 220	48 467

Immobilisations- Amortissements et dépréciations (K€)

		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)			
		31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0	0	0
Autres immobilisations int	TOTAL II	298	42	-265	75
Terrain		0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements con	0	0	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		2 255	94	-2 339	10
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	26	14	-4	35
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 437	166	-859	744
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
	TOTAL III	3 718	274	-3 202	790
	TOTAL I + II + III	4 016	316	-3 467	865

Immobilisations- Valeurs nettes (K€)

		31/12/2021	31/12/2022
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0
Autres immobilisations int	TOTAL II	129	0
Terrain		0	0
Construction	Sur sol propre	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements con	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		358	3
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	192	168
	Matériel de transport	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	671	364
	Emballages récupérables et divers	0	0
Immobilisations corporelles en cours		170	103
Avances et acomptes		0	0
	TOTAL III	1 390	639
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0
Autres participations		42 883	46 964
Autres titres immobilisés		0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0
	TOTAL IV	42 883	46 964
	TOTAL GENERAL	44 403	47 603

Note 2

STOCKS ET EN-COURS	K€			K€
	Brut	Dépreciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	484	0	484	1 152
Total	484	0	484	1 152

VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS EN VALEUR BRUTE	K€
Montant brut 31/12/2021	1 152
Entrées- Sorties	-668
Montant brut 31/12/2022	484

VARIATION DES PROVISIONS DES STOCKS ET EN-COURS	K€
Montant brut 31/12/2021	0
Entrées- Sorties	0
Montant brut 31/12/2022	0

Note 3

CREANCES	K€		
	31/12/2022	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0
Clients douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances clients	32 864	32 550	314
Personnel et comptes rattachés	2	0	2
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	1 012	573	439
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Divers état et autres collectivités publiques	0	0	0
Groupe et associés	2 177	1 060	1 117
Débiteurs divers	508	237	271
Charges constatées d'avance	0	0	0
Total	36 562	34 420	2 143
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	0		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	0		

DETTES	K€			
	31/12/2022	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (à 1 an max. à l'origine)	10	10		0
Emprunts et dettes financières divers	25 674	25 674		0
Fournisseurs et comptes rattachés	8 677	8 677		0
Personnel et comptes rattachés	3 109	3 109		0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 452	2 452		0
Taxe sur la valeur ajoutée	1 308	1 308		0
Impôts sur les bénéfices	0	0		0
Autres impôts, taxes et assimilés	279	279		0
Groupe et associés	0	0		0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		0
Autres dettes	23 859	23 859		0
Produits constatés d'avance	6 564	6 564		0
Total	71 931	71 931	0	0
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	0			
<i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	0			

Les créances et dettes ont, pour l'essentiel, une échéance à 1 an.

Note 4

PRODUITS A RECEVOIR	K€
	31/12/2022
Produits à recevoir compris dans :	
• Créances d'exploitation (non encore facturés aux clients)	28 874
• Créances diverses	45
Total	28 919

CHARGES A PAYER	K€
	31/12/2022
Charges à payer non encore facturées ou appelées, comprises dans :	
• Dettes d'exploitation (factures non parvenues)	3 415
• Dettes fiscales et autres impôts	165
• Dettes sociales	4 066
• Dettes TVA	224
Total	7 870

Note 5

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2022	31/12/2021
Produits constatés d'avance	6 564	12 238
Total	6 564	12 238

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2022	31/12/2021
Charges constatées d'avance	0	807
Total	0	807

Note 6

Capitaux propres (K€)	Solde au 31/12/2021	Affectation du résultat 2021	Dotations	Reprises	Résultat 2022	Solde au 31/12/2022
Capital	16 811					16 811
Prime d'émission & d'apport	3 233					3 233
Réserve légale	0					0
Réserves réglementées	0					0
Report à nouveau	-11 805	279				-11 527
Résultat de l'exercice	279	-279			2 098	2 098
Provisions réglementées	250		88	-218		120
Total	8 767	0	88	-218	2 098	10 734

Le capital est composé de 16 810 838 actions de 1 € de valeur nominale chacune, soit un capital social de 16 811 K€. Le capital social, à date de clôture, est détenu à hauteur de 100% par Airbus Defence and Space SAS.

La variation des capitaux propres s'explique par l'affectation du résultat de l'exercice 2021, et l'imputation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2022.

Note 7

PROVISIONS	K€			
	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Provisions réglementées	249	88	218	119
Amortissements dérogatoires	249	88	218	119
Provisions pour risques et charges	3 399	555	1 964	1 990
Provisions pour litiges	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	52	555	537	70
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 780	0	1 059	1 721
Autres provisions pour risques et charges	567	0	368	199
Provisions pour dépréciation	75	0	75	0
Sur incorporelles	0	0	0	0
Sur titres de participations	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Sur stocks et en-cours	0	0	0	0
Sur comptes clients	75	0	75	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
Total	3 723	643	2 257	2 109
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		55	1 104	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>				
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		88	218	

La provision au titre des indemnités de départ à la retraite et médailles du travail se décompose comme suit :

- 1 424 K€ au titre des engagements de retraites, détaillés ci-dessous ;
- 295 K€ au titre des médailles du travail.

Les engagements sont évalués en application de la Rec. ANC n° 2013-02

ENGAGEMENTS DE RETRAITE	K€
	31/12/2022
Hypothèses	
Taux d'actualisation	2,10%
Taux d'augmentation des salaires	3,00%
Valeur actuarielle des droits accumulés	1 425
Pertes actuarielles non amorties	0
Montant provisionné au bilan	1 425

La charge annuelle s'analyse ainsi :	K€
	31/12/2022
Droits acquis durant l'année	172 723
Droits utilisés durant l'année	-345 200
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés avec projection de salaires	0
Amortissement du différé	0
Charge nette de retraite (+)	-172 477

Note 8

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2022	31/12/2021
Cautions bancaires en faveur des clients	4 019	4 221

Le montant des cautions versées par l'entité AIRBUS CYBERSECURITY SAS s'élève à 4 019 K€ au 31/12/2022.

b. Notes sur le compte de résultat

Note 9

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES	K€	
	31/12/2022	31/12/2021
France	48 203	45 401
Hors France	19 974	32 907
Total	68 177	78 308

Le chiffre d'affaires effectué à l'international est de 29% contre 71 %, sur le territoire national.

Note 10

DETAILS CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	K€	
	31/12/2022	31/12/2021
Achats	2 078	1 805
Sous-traitance industrielle	29 552	37 802
Services extérieurs	10 108	9 758
Assurances	68	61
Total	41 806	49 426

Note 11

	K€	
	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers nets		
• Intérêts et charges Airbus Group SE	-175	10
• Autres intérêts et charges		
• Dotations et reprises sur provisions	0	0
• Différence de change	0	-2
Total	-174	7

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de -174 K€ au 31/12/2022.
Il comprend principalement -180 K€ d'intérêts avec la 2667.

Note 12

RESULTAT EXCEPTIONNEL	K€	
	31/12/2022	31/12/2021
Pénalités sur marchés	0	-4
Autres produits et charges exceptionnels	129	-68
Total	129	-72

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire à hauteur de 129 K€ au 31/12/2022.

Note 13

La société AIRBUS CYBERSECURITY SAS est intégrée à Airbus SAS depuis 2017 au titre de l'article 223 A du CGI.

Conformément à la convention d'intégration signée avec Airbus SAS, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

" La filiale versera à la Société Mère, à titre de contribution de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration (Principe de Neutralité).

A la sortie d'un exercice déficitaire la filiale ne sera titulaire à raison de cette situation, d'aucune créance sur la Société Mère.

Par ailleurs, les crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés et remboursables, en particulier le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt formation, seront remboursés par la Société Mère à la filiale pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de son impôt dû, dans les conditions et délais de droit commun comme si la filiale n'était pas intégrée. "

Au 31/12/2022, la société supporte un bénéfice de 2 098 K€. Ce bénéfice est pris en compte dans le montant reportable lié à l'intégration fiscale et présentés ci-dessus. Il est à noter que ces derniers éléments concernent uniquement les activités de la société réalisées sur le territoire national.

4. AUTRES INFORMATIONS

Note 14

EFFECTIFS	31/12/2022
Effectif inscrit en fin d'année	
Ingénieurs et cadres	161
Agents techniques et de maîtrise	21
Ouvriers	0
Total	182
Effectif en équivalents temps plein (du personnel inscrit et des apprentis compte tenu des personnels travaillant à temps partiel)	181
Effectif moyen (du personnel inscrit et des apprentis)	225

L'effectif moyen s'élève à 225 personnes sur l'exercice 2022.

Note 15

Frais de R&D	K€	K€
	31/12/2022	31/12/2021
Ensemble des frais de Recherche, Développement et Industrialisation (*)	991	1 794

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 991 K€ au 31/12/2022. Ils s'entendent, en 2021 comme en 2022, hors crédit impôt recherche.

Note 16

Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, l'information n'est pas à fournir car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction. Aucune avance n'a été consentie à l'égard de dirigeants sociaux au cours de l'exercice 2020.

Note 17

Parties liées

Les relations de la société Airbus CYBERSECURITY SAS avec les entreprises du groupe Airbus sont détaillées ci-dessous :

Parties liées	K€	K€
	31/12/2022	31/12/2021
Compte-courant	-23 497	-16 820
Créances clients	2 479	7 744
Dettes fournisseurs	-2 294	-6 859
Avances et acomptes versés	42	42
Avances et acomptes reçus	-6 110	-4 484
Autres créances	0	0
Total	-29 380	-20 378

Note 18

Tableau des filiales et participations

Désignation des filiales et participations	Siège social	SIREN	Capital social (*)	Capitaux propres autres que le capital (*)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (En K€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (En K€)	Cautions et avais données par la société (En K€)	Chiffre d'affaires hors taxe (*)	Résultat (bénéfice ou perte) (*)	Dividendes ou quote-part du résultat pris en compte par la société au cours de l'exercice	Observations
						Brute	Nette						
Filiales													
Stormshield	France	428 173 975	2 794	35 677	98,58%	42 783	42 783	0	0	71 830	6 181	0	(*) Dernier exercice clos avant audit le 31/12/2022
Airbus Protect	France	332 252 980	825	63 880	8,20%	4 081	4 081			134483	11589		(*) Dernier exercice clos avant audit le 31/12/2022
Campus Cyber	France	892 343 633	8910	-44 397	1,12%	100	100			1415	-1134		(*) Dernier exercice clos avant audit le 31/12/2021

AIRBUS CYBERSECURITY SAS
Société par actions simplifiée au capital de 16.810.838 euros
Siège social : 1 Boulevard Jean Moulin – ZAC de la Clef Saint-Pierre – 78990 Elancourt
523 941 037 RCS Versailles

(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
ADOPTES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 5 JUN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juin,

La société **Airbus Defence and Space SAS**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 31 rue des Cosmonautes, Z.I du Palays - 31402 Toulouse Cedex 4, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 393 341 516 RCS Toulouse, représentée par son Président, Monsieur Jean-Marc NASR,

Agissant en qualité d'associée unique propriétaire de la totalité des actions composant le capital social et les droits de vote de la Société (l'« **Associée Unique** »), a, conformément à l'article 15 des statuts de la Société, adopté par le présent acte des décisions sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président de la Société ;
- 2) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- 3) Décision à prendre conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts ;
- 4) Examen, le cas échéant, approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du commerce ;
- 5) Pouvoirs en vue des formalités.

Etant précisé que :

(i) L'Associée Unique a préalablement pu prendre connaissance des documents suivants :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Le rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022;
- Le texte des projets de décisions soumis à l'Associée Unique ;
- Les statuts de la Société.

(ii) Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes de la Société, et les membres délégués du comité social et économique de la Société ont été dûment informés des présentes.

Dans ce cadre, l'Associée Unique a adopté successivement les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président de la Société

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance (i) des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, (ii) du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, et (iii) du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels dudit exercice,

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe tels qu'ils sont présentés, qui se traduisent par un bénéfice net comptable d'un montant de 2 097 669 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et

prend acte, conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont comptabilisé des dépenses non déductibles fiscalement pour un montant de 38 848 euros.

En conséquence, l'Associée Unique **donne** quitus entier et sans réserve au Président de la Société pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes,

décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, faisant ressortir un bénéfice net comptable d'un montant de 2 097 669 euros au compte de « report à nouveau », à l'apurement des pertes antérieures. Le compte de « report à nouveau », dont le solde s'élève à la somme de (11 526 608) € à la clôture de l'exercice, sera ainsi ramené à la somme de (9 428 939) euros.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION

Décision à prendre conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'Associée Unique, statuant conformément aux prescriptions de l'article 243 *bis* de Code général des impôts,

prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices clos.

Cette décision est adoptée.

QUATRIEME DECISION

Examen des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du commerce

L'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 227-10 du Code de commerce,

prend acte qu'aucune convention entrant dans le champ d'application dudit article n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, étant précisé que seules les conventions intervenues entre

la Société et ses dirigeants doivent être mentionnées au registre des décisions de l'Associée Unique, conformément aux dispositions dudit article.

Cette décision est adoptée.

CINQUIEME DECISION
Pouvoirs en vue des formalités

L'Associée Unique **donne** tous pouvoirs à « LEXTENSO » dont le siège social est situé à La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense, ou à tout porteur d'un original ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette décision est adoptée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée Unique.

L'Associée Unique,



Airbus Defence and Space SAS
Représentée par Jean-Marc NASR



Airbus CyberSecurity S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Airbus CyberSecurity S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Airbus CyberSecurity S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus CyberSecurity S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. H. Pagnon', written over a faint, stylized outline of the EY logo.

Pierre-Henri Pagnon

Comptes annuels et annexes

AIRBUS CYBERSECURITY SAS

31/12/2022

PRESENTATION DES COMPTES

I. BILAN AU 31/12/2022 (En €)

Actif :

Rubriques	Notes	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé	I	AA		0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(1)				
Frais d'établissement		AB	0	0	0
Frais de développement		CX	0	0	0
Concessions,brevets,droits similaires		AF	74 925	0	128 965
Fonds commercial (1)		AH	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles		AJ	0	0	0
Avances,acomptes immob. Incorporelles		AL	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(1)				
Terrains		AN	0	0	0
Constructions		AP	0	0	0
Installations techniq., matériel, outillage		AR	13 642	3 419	357 779
Autres immobilisations corporelles		AT	1 312 052	532 843	863 461
Immobilisations en cours		AV	102 627	102 627	169 526
Avances et acomptes		AX	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	(1)				
Participations par mise en équivalence		CS	0	0	0
Autres participations		CU	46 964 141	46 964 141	42 883 175
Créances rattachées à participations		BB	0	0	0
Autres titres immobilisés		BD	0	0	0
Prêts		BF	0	0	0
Autres immobilisations financières		BH	0	0	0
TOTAL II	BJ	48 467 388	BK	864 357	47 603 031
STOCKS ET EN-COURS	(2)				
Matières premières, approvisionnements		BL	0	0	0
En-cours de production de biens		BN	0	0	0
En-cours de production de services		BP	0	0	0
Produits intermédiaires et finis		BR	483 759	0	1 151 839
Marchandises		BT	0	0	0
Avances,acomptes versés/commandes		BV	90 810	0	90 810
CREANCES	(3) et (4)				
Créances clients & cptes rattachés (3)		BX	32 864 163	0	32 864 163
Autres créances (3)		BZ	3 698 321	0	3 698 321
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	0	0	0
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement		CD	0	0	0
Disponibilités		CF	0	0	0
COMPTES DE REGULARISATION	(5)				
Charges constatées d'avance (3)		CH	0	0	806 857
TOTAL III	CJ	37 137 053	CK	0	37 137 053
Frais émission d'emprunts à étaler	IV	CW	0	0	0
Primes remboursés des obligations	V	CM	0	0	0
Ecarts de conversion actif	VI	CN	0	0	0
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	85 604 440	1A	864 357	84 740 083
Renvois:(1) droit bail		(2)Part -1an immo.fin.	CP	0	(3) Part à + 1 an [CR]
N-1		N-1			N-1
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :			Créances :

Passif :

Rubriques	Notes	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES	(6)		
Capital social ou individuel (1) (dont versé : 16 810 838)	DA	16 810 838	16 810 838
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	3 232 947	3 232 947
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)	DC		0
Réserve légale (3)	DD		0
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		0
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours B1)	DF		0
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. EJ)	DG		0
Report à nouveau	DH	-11 526 608	-11 805 364
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 097 669	278 756
Subventions d'investissements	DJ	0	0
Provisions réglementées	DK	119 643	249 505
TOTAL I	DL	10 734 490	8 766 682
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM	0	0
Avances conditionnées	DN	0	0
TOTAL II	DO	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(7)		
Provisions pour risques	DP	255 368	565 513
Provisions pour charges	DQ	1 734 670	2 833 352
TOTAL III	DR	1 990 038	3 398 865
DETTES (4)	(3) et (4)		
Emprunts obligataires convertibles	DS	0	0
Autres emprunts obligataires	DT	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 576	1 304
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs EI)	DV	25 674 359	18 840 816
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	16 199 697	15 846 480
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 676 852	14 821 537
Dettes fiscales et sociales	DY	7 147 560	11 682 338
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	0	0
Autres dettes	EA	7 659 479	8 136 581
COMPTES DE REGULARISATION	(5)		
Produits constatés d'avance (4)	EB	6 563 873	12 238 006
TOTAL IV	EC	71 931 397	81 567 060
Ecart de conversion passif	V	84 159	0
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	84 740 083	93 732 607
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EG	71 931 397	81 567 060

Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E		
- Réserve de réévaluation (1976)	EF		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EG	71 931 397	81 567 060
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP	EH		0
Dettes à plus d'un an	(balo)		
Dettes à moins d'un an	(balo)		

I. ANNEXES

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1. Général

L'année 2022 a vu l'aboutissement du projet CEREAN qui a conduit à la cession des activités services de la société, cette cession a permis à la société de se recentrer sur ses activités d'expertise aux profits des acteurs défense et institutionnels soit directement soit par l'intermédiaire de sa maison mère dans le cadre de programmes majeurs spatiaux et de défense.

La société en se concentrant sur son périmètre 'programme' a réussi à améliorer significativement son chiffre d'affaires et ses prises de commandes par rapport à l'an dernier, démontrant une forte dynamique commerciale sur la partie d'activité conservée dans son périmètre.

Concernant ses effectifs et afin de compenser le turnover de son personnel, la société a poursuivi une politique de recrutement active et ciblée, tant sur le site de Rennes, en lien avec Pôle d'Excellence Cyber en région Bretagne, que sur Toulouse et en région parisienne avec les nouveaux sites d'Issy-les-Moulineaux et de la Défense se rapprochant ainsi de l'ANSSI et des acteurs clefs en cyber sécurité.

2. Apport d'activité

Dans le cadre de la réorganisation du groupe Airbus de ses activités de services de cybersécurité en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, la Société a, aux termes d'un traité d'apport partiel d'actifs conclu le 9 mai 2022 et avec effet au 1er juillet 2022, fait l'apport de sa branche complète et autonome d'activité de services de cybersécurité exploitée sur ses sites d'Elancourt, de Toulouse, de Rennes et d'Issy-les-Moulineaux à la société Airbus Protect.

Airbus Protect est une société par action simplifiée faisant partie du groupe Airbus, dont le siège social est situé 37 avenue de l'Escadrille Normandie-Niémém, 31700 Blagnac, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 332 252 980 RCS Toulouse (l'« Apport »).

En contrepartie de l'Apport, la société Airbus Protect (anciennement dénommée APSYS) a émis au profit de la Société 4.021 actions nouvelles au titre d'une augmentation de capital d'un montant total de 67.769,66 euros. L'Apport a été définitivement approuvé par décisions de l'associée unique en date du 20 juin 2022 et a été réalisé entièrement le 1er juillet 2022 à minuit.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MISE EN ŒUVRE

Les comptes présentés dans ce document sont établis au 31 Décembre 2022. La période s'étend du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du Code du Commerce et du Plan Comptable Général Français (Règlement ANC 2018-1 du 10 avril 2018, modifiant le Règlement ANC 2014-3 du 5 juin 2014), sans modification des méthodes d'évaluation et comptabilisation autres que celles décrites si nécessaire au paragraphe sur les changements de méthodes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Lors de l'établissement des états financiers, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants des actifs et passifs, sur les notes sur des actifs et passifs éventuels tels que présentés à la date de clôture, ainsi que sur les produits et charges. La Direction revoit régulièrement ces estimations, contrat par contrat, sur la base des informations dont elle dispose. Le total des produits et charges estimés au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation de la direction des avantages et obligations futurs attendus

pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses, comprennent le chiffre d'affaires et la marge comptabilisée au titre des contrats à long terme, les provisions pour risques et charges et la dépréciation des actifs immobilisés. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés d'Airbus Group SE. A ce titre, elle ne publie pas de comptes consolidés propres.

Informations relatives à la société consolidante :

Airbus SE

Mendelweg 30, 2333 CS

Leiden, Pays-Bas

Siège social (statutaire zetel) : Amsterdam

La société est immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel en Fabrieken voor Amsterdam) sous le n° 24288945.

a. Immobilisations incorporelles et corporelles :

La société applique depuis le 1er janvier 2005 les règlements :

- CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même.

Les frais de recherche et développement, dans la mesure où ils ne sont ni financés par des concours extérieurs, ni engagés dans le cadre de contrats de vente, sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Aucune dépense de recherche et développement ne figure en immobilisations incorporelles.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations, selon les durées d'utilisation (2 ans à 20 ans).

En 2022, les règles et durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Règles d'amortissement pratiquées			
Natures	Comptes	Modes	Durées (an)
Licences et concessions	205000	L	10
Logiciels et autres immob.incorporelles	205600 à 208XX	L	3
Agts terrains	212500	L	10
Constr. S.-sol propres	213100	L	20
Batiment et Const. Industr.	213110	L	20
Batiment et Const. Légères	213120	L	6 Ans /8 Mois
Agts Constr. S.-sol propres	213500	L	10
Inst.Fixes de Construction	213510	L	10
Constr. S.-sol autri	214100	L	20
Inst. Tech. / Mat et Outillage	215000	L	3
Inst complexes spécialisées	215110	L	10
Matériels industriels	215410	L	80 mois
Matériels de précisions	215420	L	80 mois
Outillages industriels	215510	L	3
AAI Techn.Matériels Indust	215710	L	10
Agts Constr. S.-sol autri	218100	L	10
Inst.générales agence amén.	218110	L	10
Matériel de transport	218210	L	4
Matériel de bureau	218310	L	80 mois
Matériel informatique	218320	L	4
Mobilier de bureau	218400	L	80 mois
Mobiliers et matériel cantine	218410	L	8
Matériel médical	218420	L	80 mois
Mobilier de démonstration	218430	L	8

b. Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des dépréciations sont constituées à raison des moins-values latentes. Ces dépréciations sont évaluées par rapport à la quote-part de situation nette de la filiale lorsqu'il n'y a aucun élément prévisionnel de résultat. Dans le cas de données prévisionnelles de résultats futurs, une valorisation actualisée des flux futurs estimés est comparée avec le coût d'achat ou investi.

c. Stocks et en-cours

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au prix standard, sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance.

Les stocks en "excès" : pour des raisons commerciales et concernant un fournisseur particulier (fournisseur quasi-unique de la société), AIRBUS CYBERSECURITY SAS achète le matériel en "excès" de ce fournisseur, par rapport au plan de charges défini. Ce matériel est ensuite systématiquement déprécié à 100%.

Les stocks (dont le matériel) sont considérés comme obsolètes lorsque le matériel est non utilisé depuis plus de 6 mois et sont alors dépréciés à 100%.

Les stocks last buy: il s'agit des derniers achats de composants avant l'arrêt de la fabrication par un fournisseur. Ces stocks de last buy sont dépréciés à 100% lorsque le composant est identifié comme obsolète, et lorsque les composants sont considérés comme en excès par rapport aux besoins futurs de production.

Les stocks de composants sont valorisés au cout d'achat moyen pondéré.

Les frais généraux (commerciaux, administratifs et financiers) sont directement constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

d. Créances clients

Les créances clients comprennent les créances exigibles et les montants reconnus en chiffre d'affaires mais non encore facturés.

e. Opérations en devises

A l'exception des transactions décrites dans les paragraphes précédents, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties au bilan sur la base du cours de change en vigueur à la clôture.

Les écarts de conversion actif ou passif alors constatés sont portés au bilan dans les postes « écarts de conversion actif » ou « écarts de conversion passif » selon le cas. Les écarts de change défavorables sur opérations en devises (pertes latentes) font l'objet de provisions pour risques dotées pour leur totalité au cours de l'exercice de la constatation de l'écart.

f. Provisions pour risques et charges

Provisions pour garanties données aux clients

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

Provisions pour pertes latentes

Cf. 2.8 Modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge des contrats.

Provisions pour autres risques et charges

Il s'agit principalement de provisions sur contrats pour lesquels des risques de pénalités de retard, pénalités techniques (de consommation, de rendement, etc...) et autres risques de toute nature apparaissent, et qui peuvent être imputés contractuellement à la Société. Ces provisions sont constituées et utilisées (ou reprises) au fur et à mesure de la constatation ou de la disparition des risques du contrat, et au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive, (ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées).

Provisions pour engagements de retraite et médailles du travail

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise, le versement d'une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées. Au cours de leur carrière, ces mêmes salariés peuvent avoir droit, lors de la remise de médailles du travail, à des gratifications exceptionnelles pouvant être également déterminées en fonction du nombre d'années de service. Ces deux types d'obligations se définissent comme des régimes à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, s'engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de ses engagements, ainsi que le coût des services correspondant, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation nécessite l'utilisation de différentes hypothèses actuarielles, notamment taux de rotation du personnel, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires. La charge de l'exercice correspond au coût des services rendus pendant la période, à l'actualisation des engagements et à la totalité de la variation des engagements résultant du changement d'hypothèses actuarielles. Cette charge est enregistrée en résultat d'exploitation.

La provision inscrite au bilan correspond à la totalité des engagements sans aucun différé d'enregistrement au titre des changements d'hypothèses actuarielles. Ce traitement est en ligne avec les méthodes du groupe Airbus, et permet de ne pas générer d'écart au bilan entre la contribution aux comptes IFRS communiqués au groupe pour la préparation de ses comptes consolidés et les comptes de la société en normes comptables françaises.

g. Trésorerie

Une convention a été signée en 2002 entre AIRBUS CYBERSECURITY SAS et Airbus Group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

La société Airbus CYBERSECURITY SAS bénéficie de la liquidité du groupe Airbus au travers de cette convention et peut compter sur le support financier de la société Airbus pour les 12 prochains mois.

A la lumière de ces éléments, les comptes 2022 ont été préparés et finalisés selon l'hypothèse que la continuité d'exploitation est assurée.

h. Chiffre d'affaires et appréhension du résultat

Le chiffre d'affaires est enregistré soit lors de la livraison des produits soit lors de la réalisation des prestations de services conformément aux conditions contractuelles.

CONTRATS A LONG TERME

Le chiffre d'affaires est enregistré en fonction de l'avancement des coûts et de la marge à terminaison prévisionnelle du contrat.

Les coûts encourus sont liés à l'exécution du contrat (heures valorisées, achats ...)

Une correction de résultat sera effectuée dans la situation ci-dessous :

- Lorsqu'une perte à terminaison est identifiée, alors une provision pour perte à terminaison est constituée pour la partie de la perte relative aux exercices futurs.

i. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement financés sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation en même temps que leurs contreparties sont enregistrées en chiffre d'affaires ou en autres produits en fonction du pourcentage d'avancement du contrat. Les frais de recherche et de développement autofinancés par AIRBUS CYBERSECURITY SAS sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation.

3. NOTES SUR LES COMPTES

a. Notes sur le bilan

Note 1

Immobilisations- Valeurs brutes (K€)

		31/12/2021	Augmentation		Diminution		31/12/2022
			Consécutives à une réévaluation / résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement de poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence	
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations int	TOTAL II	427	0	0	0	-352	75
Terrain		0	0	0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements con	0	0	0	0	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		2 613	0	0	0	-2 599	14
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	217	0	0	2	-16	204
	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 109	0	0	253	-1 253	1 108
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		170	0	188	-255	0	103
Avances et acomptes		0	0	0	0	0	0
	TOTAL III	5 108	0	188	0	-3 868	1 428
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0
Autres participations		42 883	0	4 081	0	0	46 964
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0	0	0	0
	TOTAL IV	42 883	0	4 081	0	0	46 964
	TOTAL GENERAL	48 418	0	4 269	0	-4 220	48 467

Immobilisations- Amortissements et dépréciations (K€)

		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)			
		31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0	0	0
Autres immobilisations int	TOTAL II	298	42	-265	75
Terrain		0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements con	0	0	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		2 255	94	-2 339	10
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	26	14	-4	35
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 437	166	-859	744
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
	TOTAL III	3 718	274	-3 202	790
	TOTAL I + II + III	4 016	316	-3 467	865

Immobilisations- Valeurs nettes (K€)

		31/12/2021	31/12/2022
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0
Autres immobilisations int	TOTAL II	129	0
Terrain		0	0
Construction	Sur sol propre	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0
	Inst.générales, agencements et aménagements con	0	0
Installation technique, matériel et outillage industriels		358	3
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. et aménagements divers	192	168
	Matériel de transport	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	671	364
	Emballages récupérables et divers	0	0
Immobilisations corporelles en cours		170	103
Avances et acomptes		0	0
	TOTAL III	1 390	639
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0
Autres participations		42 883	46 964
Autres titres immobilisés		0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0
	TOTAL IV	42 883	46 964
	TOTAL GENERAL	44 403	47 603

Note 2

STOCKS ET EN-COURS	K€			K€
	Brut	Dépreciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	484	0	484	1 152
Total	484	0	484	1 152

VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS EN VALEUR BRUTE	K€
Montant brut 31/12/2021	1 152
Entrées- Sorties	-668
Montant brut 31/12/2022	484

VARIATION DES PROVISIONS DES STOCKS ET EN-COURS	K€
Montant brut 31/12/2021	0
Entrées- Sorties	0
Montant brut 31/12/2022	0

Note 3

CREANCES	K€		
	31/12/2022	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0
Clients douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances clients	32 864	32 550	314
Personnel et comptes rattachés	2	0	2
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	1 012	573	439
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Divers état et autres collectivités publiques	0	0	0
Groupe et associés	2 177	1 060	1 117
Débiteurs divers	508	237	271
Charges constatées d'avance	0	0	0
Total	36 562	34 420	2 143
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	0		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	0		

DETTES	K€			
	31/12/2022	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (à 1 an max. à l'origine)	10	10		0
Emprunts et dettes financières divers	25 674	25 674		0
Fournisseurs et comptes rattachés	8 677	8 677		0
Personnel et comptes rattachés	3 109	3 109		0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 452	2 452		0
Taxe sur la valeur ajoutée	1 308	1 308		0
Impôts sur les bénéfices	0	0		0
Autres impôts, taxes et assimilés	279	279		0
Groupe et associés	0	0		0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		0
Autres dettes	23 859	23 859		0
Produits constatés d'avance	6 564	6 564		0
Total	71 931	71 931	0	0
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	0			
<i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	0			

Les créances et dettes ont, pour l'essentiel, une échéance à 1 an.

Note 4

PRODUITS A RECEVOIR	K€
	31/12/2022
Produits à recevoir compris dans :	
• Créances d'exploitation (non encore facturés aux clients)	28 874
• Créances diverses	45
Total	28 919

CHARGES A PAYER	K€
	31/12/2022
Charges à payer non encore facturées ou appelées, comprises dans :	
• Dettes d'exploitation (factures non parvenues)	3 415
• Dettes fiscales et autres impôts	165
• Dettes sociales	4 066
• Dettes TVA	224
Total	7 870

Note 5

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2022	31/12/2021
Produits constatés d'avance	6 564	12 238
Total	6 564	12 238

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2022	31/12/2021
Charges constatées d'avance	0	807
Total	0	807

Note 6

Capitaux propres (K€)	Solde au 31/12/2021	Affectation du résultat 2021	Dotations	Reprises	Résultat 2022	Solde au 31/12/2022
Capital	16 811					16 811
Prime d'émission & d'apport	3 233					3 233
Réserve légale	0					0
Réserves réglementées	0					0
Report à nouveau	-11 805	279				-11 527
Résultat de l'exercice	279	-279			2 098	2 098
Provisions réglementées	250		88	-218		120
Total	8 767	0	88	-218	2 098	10 734

Le capital est composé de 16 810 838 actions de 1 € de valeur nominale chacune, soit un capital social de 16 811 K€. Le capital social, à date de clôture, est détenu à hauteur de 100% par Airbus Defence and Space SAS.

La variation des capitaux propres s'explique par l'affectation du résultat de l'exercice 2021, et l'imputation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2022.

Note 7

PROVISIONS	K€			
	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Provisions réglementées	249	88	218	119
Amortissements dérogatoires	249	88	218	119
Provisions pour risques et charges	3 399	555	1 964	1 990
Provisions pour litiges	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	52	555	537	70
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 780	0	1 059	1 721
Autres provisions pour risques et charges	567	0	368	199
Provisions pour dépréciation	75	0	75	0
Sur incorporelles	0	0	0	0
Sur titres de participations	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Sur stocks et en-cours	0	0	0	0
Sur comptes clients	75	0	75	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
Total	3 723	643	2 257	2 109
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		55	1 104	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>				
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		88	218	

La provision au titre des indemnités de départ à la retraite et médailles du travail se décompose comme suit :

- 1 424 K€ au titre des engagements de retraites, détaillés ci-dessous ;
- 295 K€ au titre des médailles du travail.

Les engagements sont évalués en application de la Rec. ANC n° 2013-02

ENGAGEMENTS DE RETRAITE	K€
	31/12/2022
Hypothèses	
Taux d'actualisation	2,10%
Taux d'augmentation des salaires	3,00%
Valeur actuarielle des droits accumulés	1 425
Pertes actuarielles non amorties	0
Montant provisionné au bilan	1 425

La charge annuelle s'analyse ainsi :	K€
	31/12/2022
Droits acquis durant l'année	172 723
Droits utilisés durant l'année	-345 200
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés avec projection de salaires	0
Amortissement du différé	0
Charge nette de retraite (+)	-172 477

Note 8

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2022	31/12/2021
Cautions bancaires en faveur des clients	4 019	4 221

Le montant des cautions versées par l'entité AIRBUS CYBERSECURITY SAS s'élève à 4 019 K€ au 31/12/2022.

b. Notes sur le compte de résultat

Note 9

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES	K€	K€
	31/12/2022	31/12/2021
France	48 203	45 401
Hors France	19 974	32 907
Total	68 177	78 308

Le chiffre d'affaires effectué à l'international est de 29% contre 71 %, sur le territoire national.

Note 10

DETAILS CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	K€	K€
	31/12/2022	31/12/2021
Achats	2 078	1 805
Sous-traitance industrielle	29 552	37 802
Services extérieurs	10 108	9 758
Assurances	68	61
Total	41 806	49 426

Note 11

	K€	K€
	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers nets		
• Intérêts et charges Airbus Group SE	-175	10
• Autres intérêts et charges		
• Dotations et reprises sur provisions	0	0
• Différence de change	0	-2
Total	-174	7

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de -174 K€ au 31/12/2022.
Il comprend principalement -180 K€ d'intérêts avec la 2667.

Note 12

RESULTAT EXCEPTIONNEL	K€	K€
	31/12/2022	31/12/2021
Pénalités sur marchés	0	-4
Autres produits et charges exceptionnels	129	-68
Total	129	-72

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire à hauteur de 129 K€ au 31/12/2022.

Note 13

La société AIRBUS CYBERSECURITY SAS est intégrée à Airbus SAS depuis 2017 au titre de l'article 223 A du CGI.

Conformément à la convention d'intégration signée avec Airbus SAS, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

" La filiale versera à la Société Mère, à titre de contribution de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration (Principe de Neutralité).

A la sortie d'un exercice déficitaire la filiale ne sera titulaire à raison de cette situation, d'aucune créance sur la Société Mère.

Par ailleurs, les crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés et remboursables, en particulier le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt formation, seront remboursés par la Société Mère à la filiale pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de son impôt dû, dans les conditions et délais de droit commun comme si la filiale n'était pas intégrée. "

Au 31/12/2022, la société supporte un bénéfice de 2 098 K€. Ce bénéfice est pris en compte dans le montant reportable lié à l'intégration fiscale et présentés ci-dessus. Il est à noter que ces derniers éléments concernent uniquement les activités de la société réalisées sur le territoire national.

4. AUTRES INFORMATIONS

Note 14

EFFECTIFS	31/12/2022
Effectif inscrit en fin d'année	
Ingénieurs et cadres	161
Agents techniques et de maîtrise	21
Ouvriers	0
Total	182
Effectif en équivalents temps plein (du personnel inscrit et des apprentis compte tenu des personnels travaillant à temps partiel)	181
Effectif moyen (du personnel inscrit et des apprentis)	225

L'effectif moyen s'élève à 225 personnes sur l'exercice 2022.

Note 15

Frais de R&D	K€	K€
	31/12/2022	31/12/2021
Ensemble des frais de Recherche, Développement et Industrialisation (*)	991	1 794

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 991 K€ au 31/12/2022. Ils s'entendent, en 2021 comme en 2022, hors crédit impôt recherche.

Note 16

Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, l'information n'est pas à fournir car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction. Aucune avance n'a été consentie à l'égard de dirigeants sociaux au cours de l'exercice 2020.

Note 17

Parties liées

Les relations de la société Airbus CYBERSECURITY SAS avec les entreprises du groupe Airbus sont détaillées ci-dessous :

Parties liées	K€	K€
	31/12/2022	31/12/2021
Compte-courant	-23 497	-16 820
Créances clients	2 479	7 744
Dettes fournisseurs	-2 294	-6 859
Avances et acomptes versés	42	42
Avances et acomptes reçus	-6 110	-4 484
Autres créances	0	0
Total	-29 380	-20 378

Note 18

Tableau des filiales et participations

Dénomination des filiales et participations	Siège social	SIREN	Capital social (*)	Capitaux propres autres que le capital (*)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (En K€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (En K€)	Cautions et avals donnés par la société (En K€)	Chiffre d'affaires hors taxe (*)	Résultat (bénéfice ou perte) (*)	Dividendes ou quote-part du résultat pris en compte par la société au cours de l'exercice	Observations
						Brute	Nette						
Filiales													
Stormshield	France	428 173 975	2 794	35 677	98,58%	42 783	42 783	0	0	71 830	6 181	0	(*) Dernier exercice clos avant audite le 31/12/2022
Airbus Protect	France	332 252 980	825	63 880	8,20%	4 081	4 081			134 483	11 589		(*) Dernier exercice clos avant audite le 31/12/2022
Campus Cyber	France	892 343 633	8910	-44 397	1,12%	100	100			1 415	-1 134		(*) Dernier exercice clos avant audite le 31/12/2021